L'industrialisation en France (1848-1871)

Fiche méthode

(Histoire 1re · Thème 2 · L'industrialisation et l'accélération des transformations économiques et sociales en France)

La démarche : de la question à la composition

1. J'analyse le sujet. Je définis chaque mot et je justifie les bornes. Exemple : « Le chemin de fer, moteur des transformations économiques et sociales de la France (1848-1870) ? » : le réseau et ses compagnies ; un « moteur » entraîne les autres secteurs ; de 1848, quand le réseau reste modeste, à 1870, fin de l'Empire.

2. Je problématise avec un couple de notions. Continuité / accélération ; État / initiative privée ; villes / campagnes ; grande industrie / petits ateliers ; protection / ouverture ; encadrement / émancipation. Exemple : dans quelle mesure le rail entraîne-t-il l'économie et la société, et quelles en sont les limites ?

3. Je bâtis le plan. I. Un réseau né de l'alliance de l'État et des compagnies ; II. Un moteur de l'économie (charbon, fer, marché national) ; III. Un facteur de transformations sociales, mais non le seul (crédit, ouverture commerciale et petits ateliers relèvent d'autres logiques). Chaque paragraphe : une idée, un appui précis (date, lieu, chiffre, acteur), une explication qui revient au sujet.

Le réflexe — une économie qui accélère sans rompre : le rail, le crédit et l'État transforment la France, qui reste rurale et artisanale.

Cas 1 · Mesurer une accélération

Réflexe — ce qui existe avant 1848, ce qui change après 1852, ce qui résiste.

Exemple. Dater sans exagérer la rupture.

Les filatures de Rouen et de Mulhouse tournent dès les années 1820-1840 : sous l'Empire, l'industrie change de rythme, pas de nature.

Attention — le traité de 1860 abaisse les droits de douane, il ne les supprime pas.

Cas 2 · Expliquer le rôle du rail

Réflexe — qui construit, qui paie, ce que le rail entraîne.

Exemple. Distinguer l'État et les compagnies.

L'État concède et garantit, les compagnies (Nord, Paris-Orléans) lèvent les capitaux et exploitent : écrire « l'Empire construit les lignes » est faux.

Attention — Paris, première ville industrielle, est une ville d'ateliers : l'industrie n'est pas que la grande usine.

Cas 3 · Présenter les frères Pereire

Réflexe — qui ils sont, ce qu'ils financent, ce que révèlent leur réussite et leur chute.

Exemple. Faire d'un acteur un appui de composition.

Deux banquiers saint-simoniens qui lèvent l'épargne par actions et obligations pour le rail, la navigation et la ville : le capitalisme de crédit du Second Empire, avec ses risques.

Attention — une banque d'affaires immobilise ses fonds à long terme : sa chute peut être aussi rapide que son succès.

Cas 4 · Nuancer l'exode rural

Réflexe — un chiffre daté, des régions contrastées, départ saisonnier ou définitif.

Exemple. Remplacer une formule vague par une mesure.

> « Plus des deux tiers des Français sont encore ruraux en 1872 » vaut mieux que « les campagnes se vident ».

Attention — la France de 1870 n'est ni urbaine ni ouvrière.

Cas 5 · Juger les travaux d'Haussmann

Réflexe — trois objectifs, des acteurs, un financement, des effets sociaux.

Exemple. Tenir ensemble progrès et coût social.

> Eau de source, égouts et parcs améliorent l'hygiène ; démolitions et loyers plus chers repoussent les ouvriers loin du centre.

Attention — les barricades ne sont qu'un motif parmi d'autres.

Cas 6 · Montrer le poids politique de la question sociale

Réflexe — une condition, une réponse, une limite, chacune datée.

Exemple. Relier une loi à son contexte politique.

> L'empereur gracie des grévistes, finance une délégation ouvrière, puis fait voter la loi de 1864 : il cherche le soutien d'ouvriers qui votent.

Attention — la loi de 1864 rend la grève possible, elle n'autorise pas les syndicats.

Les pièges

- Faire de 1852 le point de départ de l'industrialisation.
- Écrire que l'État construit et exploite les chemins de fer.
- Confondre le Crédit mobilier et le Crédit foncier, ou une banque d'affaires et une banque de dépôts.
- Décrire une France urbaine et ouvrière vers 1870.
- Réduire Haussmann à un urbanisme « contre les barricades ».
- Dire que la loi de 1864 autorise les syndicats.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).